

Chapitre III : Modifications du capital

Séance du 16 Avril 2020

EXERCICE :

Au 31/12/2019, la situation nette d'une SA, dont le capital se composait de 25 000 actions d'apport et 35 000 actions de numéraire, est la suivante :

Situation nette	Montants
Capital	72 000 000
Primes	2 000 000
Réserves	8 000 000
Report à nouveau (SD)	50 000
Résultat net (SC)	5 250 000
Totale	87 200 000

Au 25/03/2020, l'AGE a décidé une augmentation du capital par des apports en numéraire, à libérer de 50% lors des souscriptions qui sont récapitulées dans le tableau suivant :

Actionnaires	Nombre d'actions avant l'augmentation	Souscriptions
A	12 000	5 000
B	9 000	3 000
C	6 000	1 520
Autres	?	7 250

On vous donne, en outre, les renseignements suivants :

- Les frais d'augmentation représentent 1% du montant de l'augmentation.
- Le rapport de souscription est de 1/4.
- L'AGE a décidé d'arrondir E à 1 dh inférieur.

TàF :

- 1) quel est le nombre des actions émises ?
- 2) quel est le nombre des actions disponibles ?
- 3) établir la répartition des actions disponibles ?
- 4) quel est le prix d'émission fixé par l'AGE ?
- 5) calculer la valeur théorique du Ds ?
- 6) démontrer la neutralité de l'opération d'augmentation vis-à-vis des actionnaires nouveaux et anciens ?
- 7) passer au journal les écritures nécessaires ?

CRRECTION :

1) Nombre des actions émises :

Le rapport de souscription est de 1/4, c'est-à-dire, pour acheter une action nouvelle il faut avoir quatre Ds, soit quatre actions anciennes. Or le capital se composait, avant l'augmentation, de 60 000 actions qui donneront droit à l'achat de (60 000 / 4) actions nouvelles.

N° = 15 000 actions

2) Nombre des actions disponibles :

Actions disponibles = actions émises – actions irréductibles

Actionnaires	Avant	Souscriptions	Parts	DPS 1	Irréductibles	réductibles
A	12 000	5 000	20 %	3 000	3 000	2 000
B	9 000	3 000	15 %	2 250	2 250	750
C	6 000	1 520	10 %	1 500	1 500	20
Autres	33 000	7 250	55 %	8 250	7 250	00
Totale	60 000	16 770	100 %	15 000	14 000	2 770

Donc : **Actions disponibles = 15 000 – 14 000 = 1 000 actions disponibles**

3) Répartition des actions disponibles :

Actionnaires	Parts	réductibles	DPS 2	Actions attribuées	Actions non attribuées
A	20 %	2 000	444	444	1 556
B	15 %	750	333	333	417
C	10 %	20	222	20	00
Totale	45 %	2 770		797	1 973

Il reste encore (1 000 – 797), soit **203** actions disponibles à attribuer aux actionnaires A et B qui sont toujours demandeurs.

Actionnaires	Parts	Actions non attribuées	DPS 3	Actions attribuées	Actions non attribuées
A	20 %	1 556	20/35 (203)=116	116	(1 556 - 116) = 1 440
B	15 %	417	15/35 (203)= 87	87	(417 – 87) = 330
Totale	35 %	1 973		203	1 770

4) Prix d'émission :

- Calcul de E par le conseil d'administration :

$$E = VN + (2000\ 000 + 8\ 000\ 000 - 50\ 000 + 5\ 250\ 000) / (60\ 000 + 15\ 000)$$

$$= 1\ 200 + 202,67 = 1\ 402,67$$

- Le prix d'émission fixé par l'AGE :

L'AGE a décidé d'arrondir E à 1 dh inférieur.

$$E = 1\ 402\ \text{dh}$$

5) Valeur théorique du Ds :

On a,

N° = 15 000 actions nouvelles

N = 60 000 actions anciennes

E = 1 402 dh

V = 87 200 000 / 60 000

$$= 1\ 453,33\ \text{dh}$$

Donc :

$$Ds = 15\ 000 (1453,33 - 1402) / 75\ 000$$

$$= 10,26\ \text{dh}$$

6) Neutralité de l'opération :

- Vis-à-vis des anciens actionnaires;

Il s'agit d'expliquer que la baisse de la VM est compensée par les Ds comme le montre le schéma suivant :

$$VM\ \text{après} = (87\ 200\ 000 + (15\ 000 \times 1\ 402)) / 75\ 000 = 1\ 443,07$$

VM avant = 1 453,33

VM après = 1 443,07
Ds = 10,266

- Vis-à-vis, éventuellement, des actionnaires nouveaux ;

Il s'agit de montrer que le coût d'achat d'une action nouvelle est égal à sa valeur mathématique après l'augmentation. En effet, pour acheter une action nouvelle il faut avoir quatre fois ce que l'actionnaire nouveau doit acheter d'un ancien actionnaire qui renonce à son DPS. Donc,
 $1 \text{ action} = 4 \text{ Ds} + 1 \text{ E} = 4 (10,266) + 1 402 = 1 443,07 = \text{VM après.}$

7) Ecritures comptables :

On a une augmentation du capital avec 16 770 actions souscrites et 15 000 actions émises. Les frais d'augmentation représentent 1% (15 000 x 1 200), soit 180 000 dh.

E = 1 402

VN = 1 200

PE = 202

CA/A = 50% (1 200) + 202 = 802 dh par action

CNA/A = 50% (1 200) = 600 dh par action

Comptes	Comptes	25 Mars 2020	Débit	Crédit
5141 : (16 770 x 802) – 180 000 2113 :	4462 : (16 770 x 802)		13 269 540 180 000	13 449 540
4462 : (15 000 x 802) 1119 : (1 000 x 600)	1111 (15 000 x 1 200) 1121 : (15 000 x 202)	Date	12 030 000 9 000 000	18 000 000 3 030 000
44621 : (1 440 x 802) 44622 : (330 x 802).	5141 : (1 770 x 802)	Date	1 154 880 264 660	1 419 540

B : Augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission :

Cette forme d'augmentation est citée par l'article 183 de la loi 17-95. Dans ce cas, la société a le choix entre les deux techniques prévues par l'article 182 sans la condition d'unanimité. Signalons qu'il s'agit d'une augmentation de capital qui n'a aucun impact sur le montant de la situation nette.

Exemple :

Au 31/12/2019, la situation nette d'une SA, dont le capital se composait de 20 000 actions est la suivante :

L'AGE a décidé d'augmenter le capital par l'incorporation de 50% des primes d'émission et 25% des réserves.

Situation nette avant	Montants	Situation nette après	Montants
Capital	80 000 000	Capital	85 000 000
Primes d'émission	4 000 000	Primes d'émission	2 000 000
Réserves	12 000 000	Réserves	9 000 000
Report à nouveau (SC)	50 000	Report à nouveau (SC)	50 000
Résultat net (SC)	7 550 000	Résultat net (SC)	7 550 000
Totale	103 600 000	Totale	103 600 000

1^{er} cas : Par la majoration de la VN :

$$\text{VN avant} = 80\,000\,000 / 20\,000 = 4\,000 \text{ dh}$$

$$\text{VN après} = 80\,000\,000 + 2\,000\,000 + 3\,000\,000 / 20\,000 = 4\,250 \text{ dh}$$

2^{ème} cas : Par l'émission d'actions nouvelles :

Nombre d'actions à émettre = $2\,000\,000 + 3\,000\,000 / 4\,000 = 1\,250$ actions nouvelles à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leurs parts dans le capital.

Actionnaires	Parts	Droit d'attribution : Da
A	20%	20% (1 250) = 250 actions
B	10%	10% (1 250) = 125 actions
C	6%	6% (1 250) = 75 actions
Autres	64%	64% (1 250) = 800 actions

A l'instar du DPS, le Da permet aux actionnaires de conserver leurs parts dans le capital ;

Actionnaires	Parts	Nombre d'actions avant	Droit d'attribution : Da	Nombre d'actions après	Parts
A	20%	20% (20 000) = 4 000	20% (1 250) = 250 actions	4 250	4 250 / 21 250 = 20%
B	10%	10% (20 000) = 2 000	10% (1 250) = 125 actions	2 125	2 125 / 21 250 = 10%
C	6%	6% (20 000) = 1 200	6% (1 250) = 75 actions	1 275	1 275 / 21 250 = 6%
Autres	64%	64% (20 000) = 12 800	64% (1 250) = 800 actions	13 600	13 600 / 21 250 = 64%

A l'instar du DPS, le Da permet aux actionnaires de compenser la baisse de la VM de leurs actions.

$$\text{VM avant} = 103\,600\,000 / 20\,000 = 5\,180 \text{ dh}$$

$$\text{VM après} = 103\,600\,000 / 21\,250 = 4\,875,29 \text{ dh}$$

Donc, la valeur théorique du Da = VM avant – VM après = 5 180 – 4 875,29 = 304,71 dh

VM avant = 5 180

VM après = 4 875,29
Da = 304,71

Si le $D_s = N^{\circ}(V-E)/N+N^{\circ}$

Le $D_a = N^{\circ}V/N+N^{\circ}$ car en cas d'incorporation de réserves les actions nouvelles sont attribuées gratuitement aux actionnaires. Donc, $E = 0$

SERIE III : MODIFICATIONS DU CAPITAL

EXERCICE I :

Une SA est créée avec un capital de 1000 000 dh (8000 actions). La réserve légale ayant atteint le plafond légal. Les autres réserves s'élèvent à 505 000 dh. Le report à nouveau a un solde débiteur de 5000 dh . L'AGE a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 2000 actions au prix de 150 dh à libérer de 25%. Les frais d'augmentation s'élèvent à 2500 dh. Les souscriptions avaient porté sur 2 200 actions.

TàF :

- 1) Calculer le DS.
- 2) Passer dans le journal les écritures nécessaires

EXERCICE II :

Une SA est créée avec un capital de 2000 000 dh composé de 5000 actions. Les réserves s'élèvent à 400 000 dh.

L'AGE a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 1000 actions au prix de 450 dh à libérer de la moitié. Les frais d'augmentation sont estimés à 4000 dh. Les souscriptions avaient porté sur 1 500 actions.

TàF :

- 1) Calculer la valeur théorique du Ds
- 2) Expliquer la neutralité de l'opération
- 3) Passer au journal les écritures nécessaires

EXERCICE III:

Une SA est créée avec un capital de 1500 000 dh (4000 actions) et dont les réserves s'élèvent à 100 000 dh.

L'AGE a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 1000 actions nouvelles au prix de 390 dh à libérer de la moitié. Les frais d'augmentation sont estimés à 1% du montant de l'augmentation.

Les souscriptions avaient porté sur 1300 actions dont 900 à titre irréductible.

Les souscriptions à titre réductible ont été faites par trois actionnaires :

Actionnaires	Parts dans le capital	Demande
A	15%	300
B	12%	20
C	3%	?

TàF :

- 1) Calculer le Ds
- 2) Etablir la répartition des actions disponibles
- 3) Passer au journal les écritures nécessaires

EXERCICE IV :

Une SA est créée avec un capital de 2000 000 dh (10 000 actions) et dont les réserves s'élèvent à 640 000 dh, le report à nouveaux a un solde débiteur de 40 000 dh.

L'AGE a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 4000 actions nouvelles à libérer de 75%. La prime d'émission est de 25 dh. Les frais d'augmentation sont estimés à 1% du montant de l'augmentation.

Les souscriptions ont porté sur 4100 actions dont 3600 à titre irréductible. Les souscriptions à titre réductible ont été faites par quatre actionnaires :

Actionnaires	Parts dans le capital	Demande
A	20%	100
B	15%	200
C	10%	?
D	5%	140

TàF :

- 1) Sachant que la VM de l'action après augmentation est 250 dh, démontrer la neutralité de cette opération
- 2) Etablir la répartition des actions réductibles
- 3) Calculer le montant à rembourser à chaque actionnaire
- 4) Passer au journal les écritures nécessaires

EXERCICE V :

Les comptes des financements permanents d'une SA sont les suivants :

- Capital social 2000 000 dh (4000 actions)
- Prime d'émission 20 000 dh
- Réserve légale 200 000 dh
- Réserve statutaire 180 000 dh
- Réserve facultative 250 000 dh
- Report à nouveau (SC) 30 000 dh

L'AGE a décidé d'augmenter le capital par l'émission d'actions nouvelles de même nominal que les anciennes, et l'incorporation des réserves ; facultative, statutaire, et une partie de la réserve légale.

TàF

- 1) Quel est le nombre d'actions nouvelles à émettre si la valeur théorique du Da est de 134 dh
- 2) En déduire le montant des réserves à incorporer
- 3) Passer au journal l'écriture nécessaire

EXERCICE VI :

Les comptes des capitaux propres d'une SA sont les suivants :

- Capital social 1000 000 dh
- Réserve légale 100 000 dh
- Réserve facultative 430 000 dh
- Report à nouveau (SD) 30 000 dh

L'AGE a décidé d'augmenter le capital par deux opérations simultanées ;

1^{ère} opération : Emission de 400 actions en contre partie d'apport en numéraire à libérer du minimum légal. Les frais d'augmentation sont estimés à 9000 dh.

Les souscriptions avaient portées sur 550 actions dont 300 à titre irréductible. Les souscriptions réductible on été faites par trois actionnaires :

Actionnaires	Parts dans le capital	Souscriptions réductibles
A	5%	50
B	14%	?
C	6%	20

2^{ème} opération : Emission d'actions nouvelles de même nominal que les anciennes et l'incorporation de 200 000 dh de la réserve facultative.

TàF

- 1) Quel est le prix d'émission à pratiquer si on veut augmenter la situation nette de 92000 dh
- 2) Calculer les valeurs théoriques Da et Ds
- 3) Etablir la répartition des actions réductibles
- 4) Passer dans le journal les écritures nécessaires

EXERCICE VII :

Soit une SA créée avec un capital composé d'actions de 600 dh.

Au 31/12/03 : Les éléments du patrimoine sont les suivants :

- Immobilisations : 3700 000 dh
- Stocks : 180 000 dh
- Créances : 120 000 dh
- Banque : 200 750 dh
- Caisse : 120 000 dh
- Primes E. F. A : 120 750 dh
- Réserve légale : 205 000 dh
- Autres réserves : 805 000 dh
- RàN (SD) : 10 000 dh
- Dettes : 200 000 dh

Au 01/01/04 : L'AGE a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 1000 actions nouvelles à libérer du minimum légal, et 200 actions gratuites de même nominal que les anciennes en incorporant une partie des autres réserves. Les frais d'augmentation sont estimés à 5000 dh.

Les souscriptions avaient portées sur 1500 actions dont 850 à titre irréductible. Les actions réductibles ont été demandées par quatre actionnaires :

Actionnaires	Parts dans le capital	Demandes
A	20%	?
B	15%	150
C	10%	200
D	5%	100

TàF :

- 1) Calculer le nombre d'actions qui composent le capital initial
- 2) Sachant que $D_s + D_a = 40$ dh ;
 - En déduire le prix d'émission
 - Calculer la valeur du Ds et celle du Da
- 3) Etablir la répartition des actions disponibles
- 4) Passer dans le journal les écritures relatives aux deux augmentations